



Jacques Gounon

Président du Conseil
de Getlink

CHERS ACTIONNAIRES,

Notre Assemblée Générale se tient **le 7 mai prochain**, à Paris. J'espère vous y voir nombreux.

J'ai déjà eu l'occasion de vous le dire dans une précédente lettre : les résultats 2023 sont exceptionnels et sont accompagnés par une proposition de porter **le dividende au niveau jamais atteint de 55 centimes d'euro par action**. Depuis la distribution d'un premier dividende en 2008, c'est **au total près de 1,6 Md €** qui vous ont été retournés. Et, je veillerai avec le Conseil à maintenir une politique de progression régulière de la rémunération des actionnaires, tout en préservant une capacité d'auto-financement suffisante pour permettre les investissements requis et assurer le développement du Groupe.

Cette **confiance dans l'avenir** tient à ce que votre Groupe a complété l'activité Eurotunnel et Europorte par celle d'ElecLink, une interconnexion électrique en courant continu de 1 GW. **La décision prise en 2011 de réaliser** cette nouvelle infrastructure porte ses fruits, avec une contribution très importante aux résultats de 2023. Le marché de l'énergie, qui avait subi les conséquences du déclenchement de la guerre en Ukraine, s'est normalisé et cette contribution d'ElecLink devrait se stabiliser à un niveau moins élevé qu'en 2023, mais qui reste substantiel. C'est la démonstration que la **stratégie long terme** qui a été pratiquée depuis plus de 15 ans est bien celle qui convenait, que vous avez toujours soutenue et qui a permis d'atteindre une capitalisation boursière de 9 Md €. C'est pourquoi, nous continuerons à investir pour **maintenir l'infrastructure et les matériels roulants au meilleur niveau**, dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle qui autorise un étalement maîtrisé des dépenses correspondantes.

Nous avons fait ainsi pour les nombreux **aménagements liés au vote du Brexit** en 2016. Le dernier en date est lié à la mise en place par l'UE d'un

contrôle dit EES : Entry Exit System. Il prévoit l'enregistrement, puis le contrôle à la frontière des personnes non citoyens européens. Si c'est relativement simple dans un aéroport, où les passagers sont habitués à faire patiemment de longues queues, ceci n'était pas concevable pour une voiture avec plusieurs passagers voulant traverser la Manche rapidement. Nous avons alors décidé d'innover en relation avec les autorités publiques. C'est tout un aménagement nouveau de nos terminaux que nous avons réalisé, avec de grands auvents permettant aux passagers de s'enregistrer dans les meilleures conditions.

Au-delà de se donner les moyens pour que la traversée de la Manche par **LeShuttle** reste la plus rapide, c'est toute une politique axée sur **le client** qui fait notre succès. Et cette approche est partagée par tous nos collaborateurs, qui œuvrent 24h/24, 365 jours par an, pour offrir le meilleur service. Je les en remercie et le Conseil vous propose de voter une résolution accordant à chaque salarié du Groupe une dotation de 130 actions gratuites. Nous renforçons ainsi, pas à pas, l'attachement à l'entreprise, venant en complément d'un dialogue social que j'ai toujours voulu constructif.

L'ouverture du Tunnel remonte à 30 ans, mais cette **infrastructure unique au monde est d'une incroyable modernité**, en termes d'efficacité et de respect de l'environnement.

Depuis 30 ans, de très nombreux défis ont été relevés. Je ne sais pas ce que seront les défis à venir mais nous faisons tout pour les anticiper et les gérer au mieux de vos intérêts. En ce jour particulier, je voudrais rendre un hommage tout particulier aux administrateurs actuels et passés, qui ont toujours fait en sorte que le Groupe soit ce qu'il est devenu aujourd'hui.

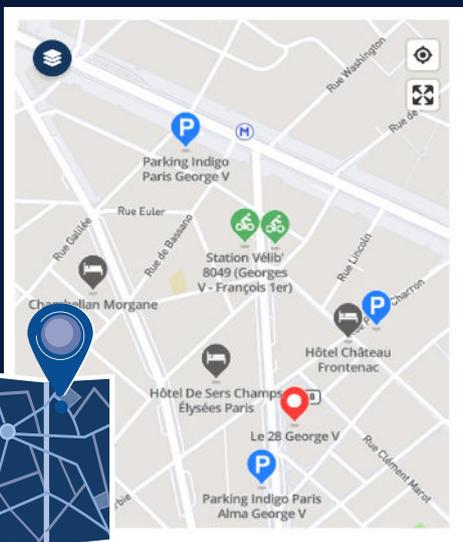
Je vous remercie de soutenir notre action par le vote des résolutions proposées le 7 mai prochain.

“
Notre Assemblée Générale se tient le 7 mai prochain, à Paris. J'espère vous y voir nombreux !
”

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE GETLINK SE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



7 MAI 2024

**CHÂTEAUFORM'
LE 28 GEORGE V
75 008 PARIS**

L'Assemblée générale aura lieu à Paris cette année pour fêter les 30 ans d'Eurotunnel.

Vous êtes invités à consulter la page du site Getlink : **Assemblée Générale 2024**, qui précise les modalités de participation à cette assemblée. Par ailleurs, elle sera retransmise sur cette même page.

Getlink a pris toutes les mesures pour faciliter le vote à distance :

- **vote par correspondance**

- **vote par procuration**

- **vote par internet** sur la plateforme sécurisée, rapide et simple d'utilisation, **Votaccess**. Ce service dématérialisé s'intègre dans une démarche de responsabilité sociétale d'entreprise.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

Il est notamment **proposé à l'Assemblée générale 2024**, outre les sujets récurrents d'approbation des comptes et des pouvoirs pour les formalités, de voter sur :

La **distribution d'un dividende** aux actionnaires (résolution 2) ;

L'autorisation de permettre à la Société de **racheter et d'intervenir** sur ses propres actions (résolution 4) ;

Le rapport spécial des **commissaires aux comptes sur les conventions réglementées** (résolution 5) ;

Les renouvellements des mandats de Sharon Flood et Jean-Marc Janaillac en qualité d'administrateur et la ratification de la cooptation de Jean Mouton coopté par le conseil d'administration lors de sa réunion du 19 juillet 2023 en remplacement de Carlo Bertazzo démissionnaire (résolutions 6, 7 et 8) ;

La nomination de Mazars SA et KPMG SA, en qualité de Commissaires aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité (résolutions 9 et 10) ;

L'approbation de la **rémunération des mandataires sociaux pour 2023** (résolutions 11 à 13), de la politique de rémunération applicable **aux mandataires sociaux** (résolution 14) et de celle, en particulier, du **Directeur général et du Président du Conseil d'administration** pour 2024 (résolutions 15 et 16) ;

Le dispositif d'actionnariat des salariés et cadres dirigeants avec un plan **collectif d'attribution** d'actions ordinaires gratuites à chaque salarié du Groupe, hors dirigeants (résolution 17) et **l'attribution d'actions, sous conditions de performance** appréciées sur 3 ans au bénéfice des dirigeants sociaux et cadres dirigeants (résolution 18) ;

La réduction du capital par annulation d'actions auto-détenues (résolution 19) ;

La délégation donnée au Conseil de procéder à **des augmentations de capital** réservées aux salariés adhérents du Plan d'épargne Entreprise (résolution 20) ;

Des **modifications des statuts** ayant pour objet des ajustements rédactionnels des statuts pour les mettre à jour avec des évolutions légales ou réglementaires et une modification de l'article 19 concernant la limite d'âge du Président du conseil d'administration.

BROCHURE
DE CONVOCATION
2024



RETROUVER LA BROCHURE DE CONVOCATION COMPLÈTE EN CLIQUANT ICI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : INFORMATIONS PRATIQUES



DATES IMPORTANTES À RETENIR POUR VOTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

6 mai 2024 à 12h : date limite de réception des formulaires de vote par Société Générale Securities Services

6 mai 2024 à 15h : clôture du vote par internet sur Votaccess

COMMENT PARTICIPER ET VOTER ?

La **brochure de convocation** et formulaire de vote personnalisé ont été envoyés aux actionnaires au nominatif pur et administré.

Getlink vous invite à privilégier le vote par internet sur la plateforme Votaccess, mise à disposition par Getlink, qui est ouverte depuis le 17 avril 2024 à 9h. Afin d'éviter toute saturation éventuelle, nous vous recommandons de ne pas attendre la date limite fixée au 6 mai 2024 à 15h pour vous connecter au site <https://sharinbox.societegenerale.com> en suivant la procédure indiquée ci-contre. Néanmoins, vous avez la possibilité de voter les résolutions en assistant personnellement à l'Assemblée après avoir demandé une carte d'admission ou de donner pouvoir au Président ou encore de donner mandat à un tiers en retournant votre formulaire de vote à Société Générale Securities Services, le plus rapidement possible, de façon à être réceptionné le 6 mai à 12h, date limite de réception.

Si vous détenez des titres au porteur, nous vous rappelons que les banques sont tenues de mettre à disposition des actionnaires qui en font la demande les documents de participation à l'Assemblée générale. Vous pourrez aussi vous connecter au portail internet de votre teneur de compte titres pour accéder au site internet Votaccess (voir détails ci-dessous).

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter régulièrement la page **Assemblée Générale 2024** et vous référer à la **Brochure de convocation**.

PASSER AU E-VOTE

Si vous êtes actionnaire au nominatif, connectez-vous au site internet <https://sharinbox.societegenerale.com> en utilisant le code d'accès, nécessaire pour l'activation du compte SharinboxBySGMarkets. Si cela n'est pas fait, il suffit d'activer votre compte pour bénéficier de la nouvelle version d'authentification.

Si vous avez déjà activé votre compte avec votre adresse email définie comme identifiant, le code d'accès n'est pas nécessaire : l'adresse email servira à vous connecter. Votre mot de passe vous a été envoyé par courrier à l'ouverture du compte nominatif chez Société Générale. En cas de perte ou d'oubli, un nouveau mot de passe peut être obtenu via la page d'authentification sur le site. Sur la page d'accueil, dans votre espace personnel, cliquez pour accéder au site de vote sur « Assemblée générale », « Répondre » de l'encart « Assemblées générales » puis « Participer ».

Si vous êtes actionnaire au porteur, connectez-vous avec vos identifiants habituels au portail Internet de votre Teneur de Compte Titres pour accéder au site Internet Votaccess puis suivre la procédure indiquée à l'écran.



RETROUVER LE GUIDE DE L'ACTIONNAIRE POUR PLUS D'INFORMATION EN CLIQUANT [ICI](#)



LA RETRANSMISSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN UN CLIC

Retrouver la retransmission des temps forts de l'assemblée générale mixte de Getlink SE en versions française et anglaise sur la page **Assemblée générale 2024** du site internet de Getlink.

GOVERNANCE DE GETLINK

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sharon Flood et Jean-Marc Janailiac, membres du conseil d'administration dont le renouvellement est proposé au vote de l'Assemblée Générale. **Jean Mouton**, membre du conseil d'administration dont la cooptation est soumise à la ratification de l'Assemblée Générale.



Sharon Flood

Administratrice indépendante de Getlink SE. Elle apporte au conseil d'administration son expertise reconnue en matière ferroviaire, comptable et financière, ainsi que ses compétences et son expérience en tant qu'administratrice indépendante de sociétés internationales.



Jean-Marc Janailiac

Administrateur indépendant de Getlink SE. Il apporte une expérience riche en matière de gouvernance dans le secteur des infrastructures régulées, une expertise forte en matière financière et de fusions-acquisitions, mais aussi une connaissance fine des transports internationaux et de leurs modèles économiques.



Jean Mouton

Administrateur non indépendant de Getlink SE. Il apporte son expérience des marchés internationaux et de secteurs industriels. Il a également des compétences dans l'accompagnement d'entreprises multinationales pour la redéfinition de leurs stratégies ainsi que de leurs organisations mais aussi en termes de ressources humaines et RSE.

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2023

Au 28 février 2024, le Conseil d'administration de Getlink est composé de 15 administrateurs, dont 3 administrateurs représentant les salariés.



19 RÉUNIONS DU CONSEIL ET DES COMITÉS



97,5% TAUX D'ASSIDUITÉ DU CONSEIL EN 2023



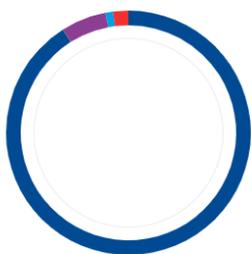
42% D'ADMINISTRATRICES AU CONSEIL



50% D'ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

RÉPARTITION DU CAPITAL*

PAR TYPES D'ACTIONNAIRES



- 90,8%** Investisseurs institutionnels
- 6,5%** Actionnaires individuels
- 1%** Non identifiés
- 1,6%** Auto-détention

PAR LOCALISATION DES TENEURS DE COMPTES



- 11%** Royaume-Uni / Irlande
- 40%** France
- 16%** Italie
- 12%** Etats-Unis d'Amérique
- 21%** Autres pays

* Source : estimation sur la base du TPI, en décembre 2023, du registre nominatif de Société Générale Securities Services et Computershare.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : INFORMATIONS PRATIQUES



Nombre d'actions
550 millions
(au 31/12/2023)

Capitalisation boursière
9,1 Md €
(au 31/12/2023)

Performance boursière
+51%
(du 01/01/19 au 31/12/2023)

PERFORMANCE BOURSIÈRE DEPUIS 2019



25 Avril 2024

Chiffre d'affaires et trafic
du 1^{er} trimestre 2024

07 Mai 2024

Assemblée générale
mixte de Getlink SE

25 Juillet 2024

Résultats semestriels
2024

LE DIVIDENDE

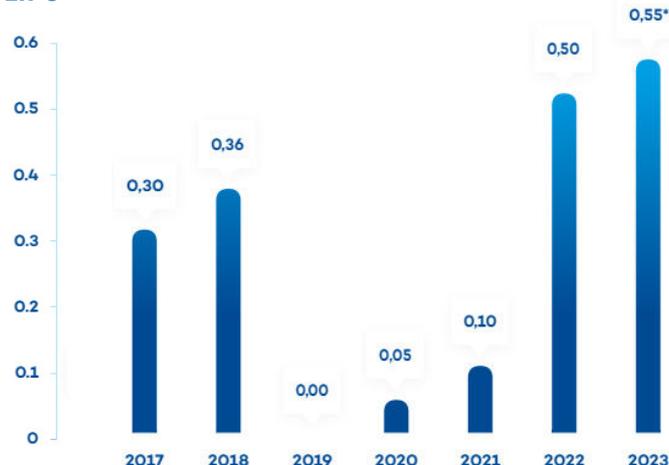
En 2024, il est proposé à l'Assemblée générale de voter sur le renforcement du dividende. Confiant dans ses perspectives, Getlink propose à l'assemblée générale du 07 mai 2024 de voter la distribution d'un dividende de 0,55 € par action ayant droit au dividende. Il représente une distribution d'un montant total maximum de 302 500 000 € pour l'exercice 2023 à payer en 2024.

Le dividende sera détaché de l'action ordinaire sur Euronext Paris le 30 mai et sera mis en paiement le 5 juin 2024 sur les positions arrêtées le soir du 31 mai.

PRÈS D'1,6 Md €

de retour aux actionnaires : montant total des dividendes depuis la 1^{ère} distribution en 2008

En €



* sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 7 mai 2024.

Adresses email et contacts de Getlink dédiés à l'Assemblée générale 2024

Envoi des questions écrites au conseil, préalablement à la tenue de l'Assemblée générale, par courrier électronique, jusqu'au 4^{ème} jour ouvré précédent la date d'Assemblée, soit le 30 Avril 2024, à PresidentGET@getlinkgroup.com, en joignant une attestation d'inscription dans les comptes titres.

Pour toute autre précision, vous pouvez contacter le centralisateur, Société Générale Securities Services - Service Assemblées, 32 rue du Champ-de-Tir, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 03 ou par téléphone : 33 (0)2 51 85 67 89

ou le Centre Relations Actionnaires - Getlink SE
BP 69, 62904 Coquelles Cedex
ou par téléphone : 0 809 100 627